

soir. Quel a été le résultat de cet arrangement ? La Chambre de Commerce de Charlottetown nous le dit dans les termes que nous venons de donner. Elle s'exprime comme suit :

La première malle, depuis mercredi, est traversée, hier ; elle est expédiée ce matin du Cap Traverse à Summerside, ayant manqué le train.

Elle arriva là trop tard encore, et je demandai au courrier, qui en était chargé, combien il se trouvait en retard. Il me dit qu'il était arrivé à la station avec quatre traîneaux et quelques 75 sacs de poste, juste au moment où la locomotive ébranlait le train. Et ce train avec lequel l'honorable ministre voulait transporter les malles, n'avait seulement pas voulu donner le temps de transférer les sacs des traîneaux aux chars. Cet arrangement fonctionne donc très mal ; mais l'honorable ministre y tient, en dépit des protestations de la Chambre de Commerce. Le télégramme de celle-ci continue comme suit :

La malle n'arrivera pas maintenant à Charlottetown avant demain, presque deux jours après l'arrivée à Traverse. Si elle eût été expédiée directement à Charlottetown par traîneaux, distance de 30 milles, elle aurait pu être ici, ce matin. L'embranchement de Traverse est ouvert ce matin, et il aurait pu transporter les malles et leur faire prendre le train de la ligne principale, à la ligne de comté, à Charlottetown, par le chemin-poste, qui est de deux heures plus long que ne l'est la route de Traverse à Summerside. Ne serait-il pas possible de permettre aux autorités postales, ici, de satisfaire raisonnablement les besoins du public.

Le 26 la Chambre de Commerce de Charlottetown télégraphia de nouveau comme suit à sir John A. Macdonald, "Aucune malle étrangère n'est traversée depuis dimanche dernier jusqu'aujourd'hui, et le train a quitté Traverse 16 minutes avant que le bateau brise-glace ait pu débarquer les malles—"

Voilà un bel état de choses,

—ce qui empêchera les malles d'arriver à Charlottetown avant demain. Nous demandons encore : "N'y a-t-il pas de remède à cet état de choses ?"

Le maître général des postes a répondu comme suit :

Votre message du 26 à sir John m'est parvenu, aujourd'hui. J'ai vu immédiatement le surintendant des chemins de fer, qui donnera des ordres pour remédier à cet état de choses. Veuillez communiquer directement avec moi quand il s'agira du service postal.

Je ne sais pas pourquoi ; mais le département des postes et la Chambre de Commerce n'ont pas paru avoir dans l'honorable ministre des postes toute la confiance désirable. De là les télégrammes à sir John.

Sir JOHN A. MACDONALD. Ils avaient confiance en moi.

M. DAVIES. Ils ont paru avoir confiance dans le premier ministre, et je m'empresse de lui soumettre de nouveau les faits. Je suis sûr que s'il leur accordait seulement cinq minutes d'attention, il ferait disparaître les causes de grief. Je n'aime pas la politique de l'honorable premier ministre ; mais je ne crois pas qu'il voudrait laisser subsister une grave injustice envers le public, du moment qu'on la lui aurait fait connaître. Mais c'est le maître général des postes, qui est responsable de tout ce trouble. Il paiera \$6 par attelage pour transporter les malles par une route de 17 milles plus longue ; et il ne paiera pas \$13 pour les faire transporter jusqu'à Charlottetown. Les 120,000 âmes qui habitent l'Île du Prince-Edouard se trouvent dans une position naturellement très désavantageuse, et auront encore beaucoup à souffrir, avant que l'on fasse pour cette population tout ce qui est possible ; mais les désavantages naturels dans lesquels cette population se trouve, sont accrus dix fois par la stupidité et l'ignorance des officiers. Si l'honorable ministre des postes en était à sa première erreur, je pourrais accuser son ignorance ; mais nous l'avons vu révoquer un ordre de son prédécesseur, qui avait approfondi le sujet, et résolu l'établissement de trains spéciaux. Le présent ministre des postes n'a pas accordé les attelages voulus pour transporter les malles ; mais il a persisté à les faire transporter par une route de 17 milles plus longue qu'il ne soit nécessaire.

M. DAVIES

Le présent ministre a aussi déclaré qu'un train spécial coûterait \$7,000, quand il savait qu'il ne s'agissait qu'une entrée dans les livres du département des chemins de fer représentée par une contre-entrée dans ceux du département des postes, et je n'espère presque plus obtenir le remède à cet état de choses, si une pression n'est pas exercée sur l'honorable ministre par ses collègues. Je ne veux pas retenir plus longtemps la chambre ; mais je veux insister sur ce qui suit : le parlement a voté \$175,000 pour la construction d'une ligne, qui, grâce à la manière dont cette ligne est dirigée par les autorités, est, plutôt une malédiction qu'un bienfait, et il y a cet autre fait qu'avant la construction du chemin, les malles étaient transportées et distribuées dans trois heures, tandis qu'il faut vingt-quatre heures aujourd'hui.

Il y a trente ou quarante ans, notre service postal donnait dix fois plus de satisfaction qu'aujourd'hui. Nous avions alors des attelages spéciaux pour transporter les malles, et maintenant, avec un chemin de fer, il se trouve que nous avons rétrogradé. Des représentants des diverses parties du Dominion sont prêts à déclarer de leurs sièges que tous les efforts possibles sont faits par le département, pour procurer au peuple les avantages des améliorations modernes, pour transporter rapidement les malles d'un lieu à l'autre, et il en est ainsi, je crois, dans tout le Nord-Ouest et partout.

La parcimonie et l'économie de bouts de chandelles n'ont pas été les traits caractéristiques de la ligne de conduite suivie autrefois par le département des postes. Les deux partis ont reconnu l'extrême importance qu'il y avait à transporter rapidement les malles, surtout aujourd'hui. En effet, le ministre des finances a presque sanctionné le projet de construire un tunnel, qui coûterait des millions, et, cependant, en présence de ce fait, le ministre des postes se récrie contre une dépense nominale de \$7,000, qu'il trouve trop élevée pour l'Île du Prince-Edouard, bien que, comme question de fait, elle ne s'élèvera pas à plus de \$1,000. Si l'honorable ministre des postes ne nous accorde pas un train spécial lorsque l'huile et le charbon pour faire circuler ce train, pourraient coûter \$1,000 au pays, qu'il fasse ce qu'on faisait il y a quarante ans dans l'Île du Prince-Edouard ; qu'il emploie des chevaux et des traîneaux. Un voyage aller et retour ne coûtait que \$13.00, et pour cela l'on avait besoin de quatre chevaux attelés sur des traîneaux, et le voyage avait un parcours de 30 milles. Si nous devons être séparés du reste du Dominion, si nous devons être privés des avantages dont jouissent toutes les autres provinces, que l'honorable ministre le dise. J'ai lu les commentaires de la presse tory ; j'ai lu les télégrammes de la Chambre de Commerce, organisation indépendante des partis, qui tous déclarent intolérable la situation de l'Île du Prince-Edouard, due entièrement à l'incurie de l'honorable ministre des postes, et je crois, avec un organe tory, que cet honorable ministre a quelque rancune noire à satisfaire contre le peuple de l'Île, si non, il n'agirait pas avec autant de parcimonie et de mépris qu'il le fait.

M. McLELLAN : L'honorable monsieur, je suppose, s'est considérablement soulagé. Il nous a dit que les arrangements faits pour la transmission des malles dans la ville de Charlottetown, sont dix fois plus mauvais qu'ils ne l'étaient il y a trente ou quarante ans. L'honorable monsieur sait que le présent gouvernement a dépensé énormes sommes à subventionner un chemin de fer construit jusqu'au Cap Tormentine, et que le mode de transport par terre jusqu'à ce cap, à l'époque qu'il mentionne, c'est-à-dire il y a vingt ou trente ans, présentait les plus grandes difficultés dans la transmission des malles. C'était un voyage des plus redoutés par les passagers. En dépensant \$120,000 ou \$130,000 comme subvention au chemin de fer construit jusqu'au cap Tormentine, on a sauvé, le moins, vingt-quatre heures sur la durée du passage par ce chemin de fer, comparée à la durée du passage d'autrefois.